

Parmi les dossiers sur la table des élus voironnais, ce mercredi, il y avait l'acquisition du quatrième étage de l'espace Ceve pour favoriser l'installation d'une maison médicale.

C'est une nouvelle acquisition pour la Ville dans un bâtiment où elle occupe déjà plusieurs espaces. Le quatrième étage de l'espace Ceve d'une surface de 440 m², situé au 58 cours Becquart-Castelbon (en face de l'hôtel de ville), va être acheté par la municipalité pour une somme de 460 000 euros.

L'idée derrière la tête des élus, parmi lesquels Bruno Gattaz, conseiller municipal en charge des questions de santé, est d'y voir ouvrir une maison médica-

le qui pourrait accueillir entre 10 et 15 professionnels de santé (selon les activités). Julien Polat, le maire, précisait les attentes nourries par la majorité. Face « aux futurs départs à la retraite » de médecins, pour lesquels il n'y a jusqu'ici pas de successeurs annoncés, il faut créer de « l'attractivité ». « Les jeunes médecins ne conçoivent plus la médecine comme leurs aînés. » Par ailleurs, « la situation traditionnelle du médecin qui travaille seul dans un appartement se heurte notamment aux problématiques liées aux normes d'accessibilité. » Aujourd'hui, après des mois de dialogues, et alors qu'il ne semble pas émerger d'initiatives de groupements privés de médecins voulant supporter un investissement de ce type, la Ville choisit de « faire le premier pas » selon Julien Polat. Une

avancée à laquelle il faudrait ajouter environ 500 000 euros de travaux d'aménagements qui ne convainquaient pas du tout Jean-Pierre Alibeu, élu d'opposition Horizons voironnais.

Médecin à la ville, il dénonçait ce qu'il voyait comme une simple « opération immobilière » alors qu'il faudrait « créer une équipe, s'intégrer dans la continuité des soins », avant toute chose. Réussir ce type de projet, « ce n'est pas installer des médecins les uns à côté des autres, sans projet commun ».

Benjamin Huet, élu du groupe Voiron Citoyenne, se réjouissait, lui, au nom de son groupe, de cette délibération, mais mettait un bémol : « C'est un bon début, mais pour nous c'était le projet que nous portions durant la campagne électorale - une maison de santé, c'est plus largement un lieu



La Ville est déjà propriétaire du rez-de-chaussée, des deuxième, troisième et maintenant quatrième étages de l'espace Ceve de Voiron. Photo Le DL/Marine LANGEVIN

d'éducation thérapeutique, un lieu de santé communautaire dans lequel les usagers sont partie prenante du projet. »

Alors que les trois élus d'Hor-

izons voironnais votaient contre, les autres de Voiron Citoyenne eux suivaient le sens de la majorité.

M.La.

VOIRON

La Maison de l'emploi intervient au lycée La Martellière

Marie-Christine Godet, conseillère d'orientation et Jean-François Mine, responsable ingénierie emploi formation de la Maison de l'emploi et de la formation du Pays voironnais et Sud Grésivaudan, sont intervenus au lycée La Martellière pour deux ateliers les 22 et 29 septembre. Ils ont présenté les métiers existants sur le territoire du Pays voironnais auprès des élèves de la classe de 3^e de l'enseignement agricole option préparation métiers.

Le premier atelier consistait à établir un focus et une vue d'ensemble sur les entreprises et industries du territoire sans oublier celles du bâtiment et du médico-social, puis de proposer aux élèves un exercice sur le logiciel



Les élèves de 3^e avec leur professeur principal, Nour-Eddine Kouhali, le directeur de La Martellière, Emmanuel Courtaud, et les intervenants de la Maison de l'emploi Marie-Christine Godet et Jean-François Mine.

d'orientation Inforizon. À l'issue de cet exercice qui demandait aux élèves leurs métiers favoris, des métiers à comparer, des fi-

ches métier à consulter selon leurs ambitions dans différentes familles de métiers et domaines professionnels, chaque élève a

reçu une fiche bilan au cours du second atelier qui a été commentée et expliquée par les intervenants de la Maison de l'emploi.

Ce logiciel permet de faire prendre conscience aux élèves, après de nombreuses questions, du domaine d'activité professionnelle qui leur correspond selon des indicateurs particuliers telle la gestion, les activités physiques, le droit, la sécurité, la communication, la formation, les aides aux personnes, les sciences, la nature, les activités manuelles ou la technique. A partir de cette photographie d'orientation professionnelle à cet instant T, les élèves se sont exprimés, plusieurs « ont appris des métiers qu'ils ne connaissaient pas », quand d'autres « ont bien aimé cet exercice simple dans lequel on est acteur et qui permet de confirmer nos envies de futurs métiers ».

Gilles PEYREMORTE

Vous pouvez nous suivre quotidiennement sur :

Facebook @LeDauphineLibere Grenoble

Twitter @LeDL

POUR NOUS JOINDRE :
32 rue Gustave-Eiffel 38 000 Grenoble
Pour contacter la rédaction, appeler le 04 76 88 73 37
par fax le 04 76 88 73 39 ou écrire à centre.grenoble@ledauphine.fr

INFOS SERVICES

VOIRON

POUR PA
DANS CETTE
CONTACT
04 76 60

TAXI MEUNIER
VOIRON - SAINT-CASSIEN
Transport médical assis, gare, aéroport
Conventionné Sécurité sociale
04 76 93 03 33

VFD REC
CONDUCT
DE CARS

10 POSTES À POUR
CDI TEMPS PLE
ET TEMPS PARTI

Secteurs Bièvre
Voironnais

REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES
candidature@vfd.fr
tél. 04 76 60 46 37

12208 - A1
09 380 08 35H
09 380 08 35H
09 380 08 35H